

Fondation de l'Université d'Auvergne	
Type de fondation	Universitaire
Président	Jacques FOURNET (<i>Directeur des laboratoires Théa Holding</i>)
Secrétaire général	Bertrand Valiorgue
Contact	Chrystel Moser : 04 73 17 72 65 – responsable-administratif.fuda@udamail.fr
Date de création	7 avril 2008
Thématiques	Recherche – excellence Insertion professionnelle Innovation et création d'entreprise International
Fonds levés	5,8 millions € (<i>dont dotation au 31 décembre 2015 : 2,8 millions €</i>) Budget prévisionnel année 2016 : 939 781 €
Fondateurs	almerys, Caisse d'épargne, Conseil Général du Puy-de-Dôme, Conseil Général de la Haute-Loire Crédit Agricole, Fondation Alexandre Varenne, Groupe Centre France, Laboratoire Théa, Limagrain, Michelin, MSD Chibret, Sanofi Aventis, Vichy Val d'Allier
Donateurs	Principalement : AUREP, Banque Populaire, CGPME, Conseil Général du Cantal, Cyclopharma, IPAC, Jacques Barthélémy et Associés, Pradeyrol R&D, Société d'avocats FIDAL, Tellhow, Ville de Vichy, Conseil Régional d'Auvergne, EDF, Manganelli, Fédération des travaux publics Auvergne et bien d'autres... <u>Répartition donateurs (224) :</u> - 55 sociétés et associations - 11 collectivités territoriales et collectivités - 158 donateurs particuliers : étudiants, anciens étudiants, personnels, familles d'étudiants
Actions	<u>Actions reconductibles annuellement (chiffres pour 2016) :</u> - 12 prix de majors 1 ^{ère} année de licence et 2 ^{ème} année de master (montant total de 9 500 €) - 1 prix de la recherche (3 000 €) - 1 prix de thèse (1 500 €) - soutien aux projets ponctuels d'étudiants (5 000 €) - bourses de mobilité internationale pour les étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, post-doctorants et personnels techniques de laboratoires (74 000 €) - prime de soutien aux nouveaux MCF (3 prix de 5 000 €, soit 15 000 € annuels) - soutien financier à 1 cotutelle internationale de thèse (6 000 €) - financement d'un projet pédagogique innovant (ex : « UDA pro » ; « I-Tunes made in Uda » ; « Revue JEDI » ; « Diatech », « Théâtre et pédagogie en économie », etc. – 7 000 €) - soutien financier à des projets ponctuels étudiants (5 000 €). <u>Actions spécifiques/actions à fonds dédiés :</u> - Mise en place d'un programme de chaires de recherche (Alter-gouvernance, Valeur et RSE, Confiance numérique) - Conventions partenariales avec les collectivités accueillant des formations délocalisées en région de l'UdA : pour améliorer les conditions d'étude des étudiants d'Aurillac et du Puy-en-Velay. - Soutien financier à des projets de recherche ou à la formation (ex. : financement d'une salle multimédia à destination des étudiants).